

## **DECISION DU MAIRE DE BRON**

Numéro : 20231110DEC145

Objet: Avenant n° 1 au marché n° 2022-506 - Transfert du marché suite au rachat de l'entreprise  
PAILLASSEURS FRERES - Réhabilitation MJC Bâtiment B - Lot n°4 : Gros œuvre

**Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,**

**VU** les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** le marché n° 2022-506 relatif à la réhabilitation du bâtiment B de la MJC Louis Aragon – lot 4 : gros oeuvre, conclu avec la société PAILLASSEURS FRERES,

**CONSIDERANT** que l'entreprise titulaire PAILLASSEURS FRERES a cédé son fonds de commerce à l'entreprise MACONNERIE TRAVAUX PUBLICS - MTP, il est nécessaire de transférer le marché à la nouvelle société.

### **DECIDE**

**Article 1 :** de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2022-506 :

- Titulaire initial : PAILLASSEURS FRERES – 69390 VOURLES
- Nouveau titulaire :  
MACONNERIE TRAVAUX PUBLICS MTP – 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE
- Dénomination du marché: Réhabilitation du bâtiment B de la MJC Louis Aragon
- Lot 4 : gros oeuvre
- Objet : Transfert du marché au nouveau titulaire

**Article 2 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

**Article 4 :** Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

**Fait à BRON, le**



Signé par : Jérémie BREAUD  
Date : 17/11/2023  
Qualité : LE MAIRE

**Jérémie BREAUD,**



**Réhabilitation du bâtiment B de la MJC Louis Aragon**

**Lot n° 4 : Gros Œuvre**

**N° 2022-506**

**Avenant n°1**

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BREAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale

Ci-après «La Ville de BRON»

Et

La société **SAS PAILLASSEUR FRERES** - Rue du Pont à Lunettes – 69390 VOURLES, Société par actions simplifiée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 309 599 678, représentée par son Directeur, Monsieur PAILLASSEUR Yann, dûment habilité à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Et

La société **MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS MTP** - 26 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord Z.A Terre Valet - 69720 SAINT LAURENT DE MURE, Société à responsabilité limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 489356741, représentée par son Directeur d'exploitation M MARTEL Fabrice, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le nouveau titulaire »

## Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 21 Juillet 2022, la Ville de BRON a confié à la SAS PAILLASSEUR FRERES le marché public n° 2022-506 relatif à la réhabilitation du bâtiment B de la MJC Louis Aragon Lot n° 4 : Gros Œuvre pour une période initiale de 12 mois à compter de la notification.

Par décision du 3 juillet 2023, la société SAS PAILLASSEUR FRERES a cédé l'activité de son entreprise par voie de cession de son fonds de commerce à la société MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS MTP dont le siège est situé au 26 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord Z. A Terre Valet 69720 SAINT LAURENT DE MURE immatriculé au 489 356 741 R.C.S Lyon.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit,

## ARTICLE 1 : NOUVEAU TITULAIRE

Le marché n° 2022-506 à la réhabilitation du bâtiment B de la MJC Louis Aragon Lot n° 4 : Gros Œuvre est transféré à la société MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS MTP à compter du 3 juillet 2023 dans tous ses droits et obligations.

Le nouveau titulaire du marché est donc :

- La société MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS
- Registre de Commerce : RCS Lyon : 489 356 741
- Siège social : 26 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord Z.A Terre Valet 69720 SAINT LAURENT DE MURE

## ARTICLE 2 : RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) désormais utilisé est le RIB de la société MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS (voir PJ) : FR76 3000 3035 7300 0200 0646 141.

## ARTICLE 3 : AUTRES CLAUSES

Toutes les autres clauses et conditions du marché demeurent inchangées.

## ARTICLE 4 : DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉSENT AVENANT

Le présent avenant prend effet au 3 juillet 2023.

A Vourles, le 24/10/2023

Le Maire,

Le titulaire

Le nouveau titulaire

Jérémie BREAUD

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

**PAILLASSEUR Frères**

SAS au cap. de 137 480 € - 309 599 678 RCS LYON

Rue du Pont à Lunettes

69390 VOURLES

Tél : 04 78 05 42 26 - Fax : 04 78 05 10 05



SARL Maçonnerie Travaux Publics

26, rue des Combattants en AFN

69720 SAINT-LAURENT DE MURE

Tél. 04 37 25 90 28 - Fax 04 37 60 01 23

SIRET 489 356 741 00012 - APE 4312 A

## Annexe : Nouveau relevé d'Identité Bancaire

**VOS NOUVELLES COORDONNÉES BANCAIRES**

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles coordonnées bancaires de vos comptes à utiliser à partir du 14 mars 2023.

ANCIENNES COORDONNÉES BANCAIRES		
Titulaire du compte MACONNERIE TRAVAUX PUBLICS MTP		
RIB		
Banque	Guichet	N° de compte
10468	02306	11955200200

NOUVELLES COORDONNÉES BANCAIRES	
Titulaire du compte MACONNERIE TRAVAUX PUBLICS MTP	
Produit concerné COMPTE COURANT	
IBAN	Devise*
FR76 3000 3035 7300 0200 0646 141	EUR
	BIC
	SOGEFRPP